

Même suspendu, le projet d'usine Swisspor inquiète toujours

INDUSTRIE Swisspor doit procéder à une étude d'impact environnemental avant de s'implanter à Payerne. Les rejets de la future cheminée suscitent des appréhensions, notamment à la lumière d'un incident industriel survenu dans le canton de Saint-Gall.

PAYERNE

Une association plus que jamais mobilisée. Alors que la commune de Payerne a récemment annoncé, pour la seconde fois après 2024, que l'entreprise Swisspor a retiré sa demande d'autorisation préalable d'implantation pour son projet d'une usine de production de laine de pierre, sur l'ancien site d'Eternit, l'association Patrimoine et développement Payerne (PDP) a marqué sa mobilisation, mercredi, lors de son assemblée annuelle. «En cas de nouvelle enquête, nous sommes prêts à nous mobiliser en ville avec une opposition et une pétition», informe Dominique Sartori, président.

Dossier clivant

On se rappelle que le dossier est particulièrement clivant. En 2024, un premier projet s'est heurté à plus de 90 oppositions. Une année plus tard, près de 500 personnes contraignent l'enquête de la seconde mouture, marquée par une volumétrie réduite du four, mais une cheminée rehaussée à 59 mètres. Soit quasi la hauteur du clocher de l'abbatiale.



Pour la seconde fois, l'entreprise Swisspor a retiré sa demande d'autorisation préalable d'implantation pour son projet d'une usine de production de laine de pierre, sur l'ancien site Eternit de Payerne.

PHOTO SÉBASTIEN GALLIKER

Une alerte à Flums

Les futurs rejets de la cheminée inquiètent énormément PDP. D'autant plus depuis qu'une alerte pour une potentielle fuite de gaz toxique a été émise par les autorités, dans la nuit de jeudi à vendredi 10 octobre, dans les environs de Flums (SG). Suite à une

défaillance et un début d'incendie dans une usine, la population était invitée à fermer portes et fenêtres, ainsi que d'éteindre les climatisations et les aérations. L'entreprise Flumroc y produit des isolants à base de laine de pierre.

Ce printemps, PDP a souvent comparé le projet Swisspor avec

l'usine souhaitée par Rockwool dans les environs de Soissons, en France, qui affronte aussi un vent de contestation. «Dans les colonnes de *La Broye Hebdo* du 10 avril, le directeur de Swisspor disait que la comparaison avec l'usine Rockwool n'était pas pertinente et qu'il fallait mieux com-

parer leur projet avec une usine en Suisse orientale. Cette alerte nous inquiète encore davantage. En juin, il disait aussi que l'usine ne représente aucun risque pour la santé et la population. Visiblement, ce n'est pas le cas», soupire le président.

Edouard Logoz, directeur de Swisspor Romandie SA, tient à rassurer: «Nous répétons que la technologie utilisée par Rockwool n'a rien à voir avec celle projetée pour Swisspor Payerne. Celle-ci se rapproche davantage de Flumroc, sans être exactement similaire.» Et de noter que le récent incident dans le canton de Saint-Gall a été maîtrisé sans faire de blessés. «Cet incident a nécessité des précautions pendant quelques heures, mais n'a généré aucun dommage à la population. Nous pouvons garantir la sécurité en toutes circonstances», assure-t-il.

Hauteur en question

Patron d'un bureau d'architecture, Dominique Sartori a aussi fait ses calculs: «Par rapport aux conditions fixées pour la zone industrielle dans le plan d'affectation de Payerne, le projet mis à l'enquête dérogerait de 5000 m³

de volume bâti au-dessus de la limite de hauteur maximale de 16 mètres.» Edouard Logoz réfute ce total: «Par nécessité de fonctionnement, seuls le four et les installations afférentes dépassent les 16 mètres de haut, ce qui est autorisé par le règlement. Selon nos études, un changement de technologie ou le déplacement du four à arc électrique au sous-sol comportent des risques d'un point de vue technique.»

Avant de pouvoir remettre un dossier à l'enquête, Swisspor doit réaliser une étude d'impact environnemental. «Cette procédure permettra de démontrer le sérieux avec lequel notre projet est conçu, et que nous respectons les normes les plus sévères», détaille le directeur. L'entreprise espère disposer de cette étude d'ici au printemps prochain. Dominique Sartori est plus pessimiste. «Je ne doute pas que l'étude va montrer que ce projet d'usine représente trop de risques pour la population. Les autorités sont-elles prêtes à prendre un tel risque pour une centaine d'emplois?» s'interroge le président de PDP.

■ SÉBASTIEN GALLIKER